



Depuis le 5 décembre, une mobilisation sociale historique est enclenchée déjouant toutes les stratégies de division. L'unité syndicale s'élargit, et le CFE-CGC rejoint l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires.

Signe de la détermination, l'intersyndicale appelle à faire grève et à manifester le vendredi 24 janvier 2020. Les jours que nous allons vivre sont décisifs. Cadres aux « Finances », nous sommes nombreux et nombreuses à être sympathisant.e.s mais à ne pas faire grève ou ne pas manifester. Du fait du poids de la hiérarchie et du fameux devoir de « loyauté », de la charge de travail, des injonctions contradictoires, du poids et de l'absurdité des réformes incessantes, ou parfois aussi car nous avons le sentiment que l'histoire serait déjà écrite ...

De plus, les rapports sociaux entre catégories se tendent dans nos établissements et administrations. Nous sommes souvent pris en tenaille y compris en nous faisant endosser des orientations sur lesquelles nous ne sommes la plupart du temps jamais consulté.e.s.

Rien n'est inéluctable, Le 24 janvier et les jours suivants, l'histoire dépendra aussi de notre mobilisation. Si la grève et les manifestations s'élargissent le gouvernement sera contraint de reculer et de retirer sa réforme. Sinon au mieux, il se limitera à des négociations sectorielles et minimales avec les professions et/ou les administrations les plus mobilisées. Soyons lucides, parce que arrivé.e.s plus tard dans le monde du travail, les cadres du public comme du privé paieraient au prix fort une réforme qui grave dans le marbre le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions.

Conséquence : nous serions renvoyé.e.s pieds et poings liés à l'épargne retraite et à la capitalisation ! Banquiers et assureurs se frottent déjà les mains...

Toute la CGT ne renonce pas et refuse d'en rester au statu quo. La question du financement de notre système de retraite est centrale, pour cela, nous faisons de nombreuses propositions (voir au recto). Ceci permettrait d'assurer une retraite pour toutes et tous à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % du salaire et de prendre en compte les années d'étude.

La victoire est à portée de main. Elle dépend de l'élargissement de la mobilisation. Divisé.e.s nous serons perdant.e.s, unis quelques soit notre grade ou catégorie nous serons gagnant.e.s !

Soyons chacune et chacun au rendez-vous, sous toutes formes de mobilisations et par la grève !

fichiers:



[Télécharger tract_cadres_21012020.pdf](#) (639.81 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Les cadres](#)

[Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
